



PROTOCOLE DE SECURITE

OPERATION DE CHARGEMENT / DECHARGEMENT

TECHNEAU
ATELIER POLYESTER

Rev A du 01/12/2016

Entreprise d'accueil

Raison sociale	SAS TECHNEAU
Adresse	ZA La Chevalerie
Code postale ville	50570
Téléphone	02 33 56 62 08
Fax	02 33 56 61 93
Chef d'entreprise	Activité polyester : Daniel ALIX
Responsable sécurité	Daniel ALIX
Email	daniel.alix@techneau.fr

Entreprise intervenante

Raison sociale	
Adresse	
Code postale ville	
Téléphone	
Fax	
Chef d'entreprise	
Responsable sécurité	
Email	

LIEU DE CHARGEMENT OU DE DECHARGEMENT

Remplir autant de protocole qu'il y a de dépôts

Adresse de dépôt de livraison : Atelier Polyester route de Quibou 50570 Marigny
 Point GPS : 49°5.540'N
 1°14.591'O

PERSONNES A CONTACTER SUR SITE

Contact principal		Suppléant	
Nom Prénom : DEBROISE Jean Pierre		Nom Prénom : ALIX Daniel	
Numéro de téléphone : 02 33 77 21 14		Numéro de téléphone : 02 33 56 67 72	
Numéro de portable :		Numéro de portable :	

HORAIRES D'OUVERTURE

		Matin	Après-midi
Messagerie	Du lundi au jeudi	<i>Pis de chargement / livraison de 8h à 12h. Pas de chargement</i>	
	Le vendredi	<i>" " " " " "</i>	
Fret	Du lundi au jeudi	8 h – 12 h	13 h 30 – 17 h
	Le vendredi	8 h – 12 h	13 h 30 – 16 h

CIRCULATION INTERNE

Joindre un plan de circulation interne e mentionnant les différents services accessibles : Infirmerie, WC, Douche...

Contraintes particulières liées à la circulation :

.....

.....

MOYENS MIS A DISPOSITION POUR LA CIRCULATION

Entreprise d'accueil		Entreprise intervenante
Transpalette	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Le chauffeur n'est pas autorisé à utiliser le matériel de l'entreprise d'accueil.
Chariot élévateur avec cariste	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Pont roulant 5 t + élingues	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Grue 15 t	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Personnel pour assister au déchargement :	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Autres matériels (à définir précisément) :		
.....		

CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

Interdiction de fumer dans les bâtiments et à proximité de tout matériau inflammable. Circulation en marche arrière interdite. Vitesse limitée à 30 km/h. Moteur à l'arrêt pendant les opérations de manutention.
 Respecter le plan de circulation et les aires de stationnement.
 Demandez au magasinier ou au cariste de procéder au chargement ou au déchargement.
 Interdiction de pénétrer dans les zones non autorisées.
 Respectez la charge maximale de votre véhicule, arrimez et verrouillez votre chargement.
 Portez vos équipements de protection individuelle.

CHARGEMENT & DECHARGEMENT

Entreprise d'accueil	Entreprise intervenante
Entreposage, stockage et calage de la marchandise sous la responsabilité de l'entreprise d'accueil.	L'accès à la zone de manœuvre doit être dégagé Le chauffeur a l'interdiction de décharger à la grue sous ou auprès d'une ligne électrique. Pendant les manœuvres aucune personne de l'entreprise d'accueil dans le périmètre de sécurité du véhicule Interdiction de décharger sans visibilité. Interdiction de rouler ridelles biassées. Interdiction d'intervenir dans la zone d'évolution du chariot.

CONDITIONNEMENT

Entreprise d'accueil	Entreprise intervenante
Cuves posées sur berceaux ou sur palettes	Fardeaux, palettes, viroles, cartons, couronnes, vrac, pièces encombrantes. La quantité unitaire figure sur le Bon de livraison.

PRECAUTIONS PARTICULIERES LIEES A LA NATURE DES PRODUITS

Entreprise d'accueil	Entreprise intervenante
	<p><u>Relatif aux produits :</u> Pour colles, résines et solvants</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  GSH8 Mutagène </div> <div style="text-align: center;">  GSH2 Inflammable </div> <div style="text-align: center;">  GHS5 Corrosif </div> <div style="text-align: center;">  GHS7 Irritant </div> </div> <p><u>En cas d'incident :</u> Fiche de données de sécurité disponible auprès du responsable du site.</p>

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE DU CHAUFFEUR FOURNIS PAR

Entreprise d'accueil	Entreprise intervenante
Localisation de l'infirmerie : S'adresser au sauveteur securiste	  

CONDUITE A TENIR EN CAS D'ACCIDENT

Entreprise d'accueil	Entreprise intervenante	
Sauveteur securiste du travail :	En cas d'urgence : PREVENIR LES SECOURS	
Nom : Debroise Jean-Pierre Téléphone : 02 33 77 21 14		
Responsable du site :		
Nom : Debroise Jean-Pierre Téléphone : 02 33 77 21 14		
Suppléant :	15	SAMU
Nom : Rodrigues Julio Téléphone : Atelier	18	Pompiers
	112	Urgence Europe

SIGNATURES

Ce protocole est valable à compter de la date de sa réception et sera actualisé en cas d'évolution significative des risques et situations à risques pour l'homme ou pour l'environnement.

L'entreprise intervenante s'engage à communiquer le présent protocole à tous les chauffeurs ainsi qu'à sa sous traitance.

L'entreprise utilisatrice et l'entreprise intervenante s'engagent à s'informer mutuellement de l'évolution des risques.

Entreprise d'accueil	Entreprise intervenante
Nom, date et visa :	Nom, date et visa :
Daniel ALIX le 02/02/2015  Techneau Z.A. La Chevalerie 50570 MARIGNY Tél. 02 33 56 62 08 - Fax 02 33 56 61 93	

RCS S1-L0 B 380 388 918 - APE 2829B
SAS au Capital de 1 200 000 €